

## Procès-verbal de la séance de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Sud Mardi 24 septembre 2024, à 19h30, au Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5, à Neuchâtel

\*\*\*

### Bienvenue

Madame Françoise Tschudin, vice-présidente du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à la population. Environ 30 personnes sont présentes.

### Présentation des membres du bureau

- Monsieur Lechekhab Malik, président, excusé
- Madame Tschudin Françoise, vice-présidente
- Madame Boudoux d'Hautefeuille Laurence, secrétaire
- Monsieur Schorderet Claude, membre
- Monsieur Becerra Ackermann Nataniel, membre
- Monsieur Jelmi Amaury, membre

### Nomination des scrutatrices et scrutateurs

Madame Carol Chisholm et Madame Marie-Fleur Bourquin se proposent de se charger de cette fonction.

### Démission d'une membre et tirage au sort

Amaury Jelmi annonce que Madame Sabrina Rinaldo Adam a décidé de démissionner. L'assemblée citoyenne doit se prononcer sur un tirage au sort complémentaire pour remplacer la membre démissionnaire.

**Résultat du vote** oui : 17 voix / non : 5 voix

Amaury Jelmi procède au nouveau tirage au sort.

• Monsieur Roland Kaehr est tiré au sort et accepte sa nomination.

## Bref rappel des outils à disposition

Françoise Tschudin remémore ce qu'est une proposition et les outils à disposition de l'assemblée. Elle explique ce qu'est un mandat citoyen, un projet citoyen et termine par la résolution.

# Retours sur les propositions de l'assemblée citoyenne du 06 novembre 2023 et du 05 mars 2024

Madame Françoise Tschudin fait un retour et explique les suites données aux différents mandats. Elle résume la réponse concernant le mandat citoyen « Embellissement de la place Agota Kristof ». Les autres mandats citoyens sont en attente d'une réponse.

Monsieur Martino Guzzardo, porteur du projet « Brunch coopératif » donne un retour d'expérience. Environ 140 personnes étaient présentes à la manifestation qui s'est bien déroulée.

Il n'y a pas de réponse pour les mandats citoyens adoptés en 2024.

## Présentation et mise au vote des mandats citoyens

## Premier mandat citoyen : Demande de suppression des places de parcs (bleues) dans la Ruelle Bellevaux

Mme Geneviève Calpini, accompagnée par Monsieur Yan Walther, directeur du Théatre du Pommier présentent le mandat citoyen. Monsieur Walther indique qu'il est présent pour accompagner Madame Calpini-Calame mais qu'il ne réside pas dans le secteur Neuchâtel Sud. Ils expliquent la problématique du parcage dans la ruelle Bellevaux et proposent la suppression des places de parcs (bleues).

#### Deuxième mandat citoyen : Coup de jeune pour les vieux bûchers

Monsieur Julien Moechsler présente son mandat citoyen. Il indique que les locaux dans les vieux bûchers sont à l'abandon et demande que la Ville mette les lieux à disposition de l'association de quartier dans un but social et participatif.

#### Résultat des votes

Demande de suppression des places de parcs (bleues) dans la Ruelle Bellevaux:

oui: 28 voix / non: 0 voix

Coup de jeune pour les vieux bûchers:

oui: 26 voix / non: 0 voix

### Présentation et mise au vote de la résolution

## Première résolution : Pour une vision globale d'un futur qui est proche autour de la gare de Neuchâtel

Monsieur Michel Coubès n'est pas dans la salle, la résolution n'est pas présentée.

## Dépôts spontanés d'une proposition

Madame Carol Chisholm indique qu'elle souhaite déposée une résolution urgente afin que la communication s'améliore sur l'avancée des mandats citoyens. Elle aimerait que des informations sur les progrès des mandats citoyens en cours soient publiées sur le site internet de la Ville.

Vote sur l'urgence de la résolution

oui: 22 voix / non: 0 voix

Madame Carol Chisholm rédige sa résolution sur un formulaire et la lit devant l'assemblée.

**Résultat du vote** oui : 25 voix / non : 0 voix

## Prochaines dates et délais de dépôt pour les assemblées de 2025

Pour le printemps 2025, l'assemblée aura lieu le mardi 04 mars à 19h30, la date du dépôt est fixée au jeudi 13 février.

Pour l'automne 2025, l'assemblée citoyenne aura lieu le mardi 16 septembre à 19h30, la date du dépôt est fixée au jeudi 28 août.

La séance est levée à 20h30

Les citoyens présents sont invités à partager le verre de l'amitié offert par la ville de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 24.09.2024

**Gaudelin Suter** 

Rédacteur du procès-verbal